Image not found or type unknown

Probleme de coeficiant/ fiche de paie

Par **jean marc pumo**, le **07/05/2018** à **11:05**

Bonjour,

Les 6 premiers mois, mon coefficient était de 210, il est passé à 170 pendant 2 ans, puis il est monté doucement pendant 8 ans pour arriver à nouveau à 210. De plus, j'ai fait 12 mois en mi-temps thérapeutique, il m'a bien payé les heures travaillées mais je n'ai pas eu d'avenant au contrat. Là, je vais être licencié pour inaptitude non professionnelle. Que puis-je lui réclamer ?

Merci.

Par **P.M.**, le **07/05/2018** à **19:28**

Bonjour,
Il faudrait déjà savoir à quel coefficient vous devriez être d'après la classification de la Convention Collective applicable...
L'indemnité de licenciement devrait être calculée proportionnellement aux période à temps complet et à temps partiel...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés